

Weleda à Huningue : « Il ne faut pas aller trop vite »

le 14/04/2013 à 05:00



Le laboratoire Weleda produit des cosmétiques bio et des médicaments homéopathiques à Huningue. Archives T. Gachon

Parmi les 168 entreprises qui ont participé à l'expérimentation nationale figure le laboratoire huningois de cosmétique naturelle et biologique Weleda.

Dès octobre 2011, Weleda a communiqué les résultats de son évaluation de l'impact sur l'environnement de deux de ses produits, la crème lavante corps et cheveux au calendula et la crème pour bébé. « Nous avons été pionniers dans cette expérimentation », dit Gilles Lematte, responsable environnement de Weleda France. Elle s'inscrit dans notre démarche de préservation des ressources et de l'environnement, initiée dès la création de Weleda, il y a plus de 90 ans. »

« Mission impossible »

Mais la démarche n'a pas été plus simple que pour des entreprises moins sensibles aux questions d'environnement. « Comment rendre compréhensibles en une fraction de seconde des données complexes sans être simplistes ? C'est mission impossible », estime Gilles Lematte. Car la loi Grenelle impose de prendre en compte une multitude de critères, plutôt que de se limiter à l'empreinte carbone : « C'est louable. Mais compliqué. »

Weleda a confié l'évaluation à Cycleco, bureau d'études indépendant spécialisé en analyses du cycle de vie et en écoconception. Trois indicateurs ont été utilisés : les gaz à effet de serre, la consommation d'eau et l'écotoxicité aquatique.

Pour ce dernier indicateur, les techniciens ont réussi à traduire leurs résultats sur une échelle de A à G, aux couleurs dégradées de vert à rouge, semblable à l'étiquette énergie. Les produits ont été classés A : leur impact sur les organismes vivants dans l'eau est très faible.

Harmoniser

Pour les deux autres critères, ce sont les données brutes qui sont affichées : 56 grammes de CO2 et 5,4 litres d'eau pour un shampoing. Cela n'évoque pas grand-chose pour le consommateur, qui ne trouve ces informations que sur le site internet de l'entreprise. « Il faut d'abord harmoniser les méthodes de calcul par secteurs d'activité », explique Gilles Lematte, comme ses confrères de la Fédération des entreprises de la beauté ou d'autres secteurs industriels.

« L'industrie alimentaire a mis 30 ans à élaborer l'affichage nutritionnel. Il faudra sans doute dix ans pour faire apparaître l'affichage environnemental sur les emballages de nos produits. Il ne faut pas aller trop vite, en raison de la situation économique et de la nécessaire harmonisation européenne. La commission européenne vient de lancer des travaux dans ce domaine : si elle n'avance pas dans la même direction que la France, cela posera problème. »